

Séance plénière 4 : La justice et l'inclusion

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Examiner le rôle de l'indépendance du pouvoir judiciaire et les principes et les processus qui composent un système potentiellement efficace de justice et du secteur d'application de la loi.
- Envisager des garanties juridiques et des réformes visant à protéger les droits des citoyens, en particulier dans les communautés marginalisées et à atténuer l'impunité et l'injustice sur le plan institutionnel.
- Examiner la façon dont l'égalité des sexes se répercute sur la sécurité en Afrique pour les hommes et les femmes et évaluer de façon critique les récents efforts visant à améliorer l'intégration de l'égalité des sexes.
- Évaluer le rôle de l'appartenance ethnique et d'autres facteurs sociodémographiques et facteurs géographiques dans la détermination des défis et des solutions pour une gouvernance de la sécurité efficace.

Contexte :

L'aspiration pour une gouvernance juste et inclusive informe le développement d'institutions, de priorités et des structures du secteur de la sécurité. Mais de nombreux défis existent sous la forme de divisions et de préférences selon le sexe, l'appartenance ethnique, la langue, l'emplacement, les liens de famille, la situation économique, etc. Des segments et parfois même des majorités des sociétés africaines n'ont pas confiance dans les institutions chargées de rendre la justice, du plus haut tribunal à la police dans la rue.

L'établissement et la valorisation d'institutions judiciaires efficaces constituent une composante clé de la gouvernance fonctionnelle. Ces institutions ne défendent pas seulement l'état de droit, mais jouent un autre rôle dans la surveillance du secteur de la sécurité. Certains des organisations et des mécanismes judiciaires principaux comprennent les tribunaux à plusieurs niveaux ; les systèmes de justice des forces armées ; les mécanismes alternatifs de médiation des litiges ; les prisons, la détention et les établissements pénitentiaires ; et des organismes de surveillance.

Toutes les composantes des systèmes de justice efficaces sont apolitiques et garantissent l'égalité et l'impartialité du traitement devant la loi. Le secteur de la justice joue un rôle clé dans la surveillance des institutions d'application de la loi efficaces, elles-mêmes responsables devant la loi. La sécurité humaine est impossible si l'application de la loi et d'autres institutions de sécurité sont non responsables et agissent régulièrement en toute impunité.

De nombreux pays africains incluant les partenaires de la SGI, ont un mélange diversifié d'ethnies, de tribus et de langues. Les divisions ethniques et autres divisions peuvent être exacerbées par les clivages urbains ruraux, la disparité économique, les différences géographiques et topographiques et les distances. Le Mali et le Niger sont chacun d'environ deux fois la taille de la France. Le Nigéria présente un mélange complexe d'une douzaine de langues et de tribus, religieuses et géographiques, et une population qui s'approche de 200 millions de personnes. Les taux élevés de croissance démographique et une explosion de la jeunesse compliquent davantage l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'inclusion en surchargeant les systèmes des services sociaux et de la justice. Les éléments d'organes de sécurité qui agissent en toute impunité amplifient à la fois les griefs légitimes et ceux perçus d'un large spectre de communautés marginalisées.

En 2009, l'Union africaine a adopté une politique d'égalité des sexes et un plan d'action, qui visent à améliorer l'égalité des sexes à travers le continent ; par la suite en 2015, l'UA a lancé un plan d'égalité des sexes, de paix et de sécurité visant à améliorer la coordination entre l'UA, les communautés économiques régionales (CER), les États membres, et la société civile. Alors que de nombreux pays ont élaboré des plans d'action, des défis subsistent encore quant à la compréhension des perspectives d'égalité des sexes sur la sécurité et l'adaptation des politiques pertinentes.

L'égalité des sexes est souvent associée avec les femmes, mais la sensibilité à l'égalité des sexes pèse sur les besoins et les perspectives des hommes et des garçons aussi bien que sur les femmes et les filles. Une telle sensibilité à l'égalité des sexes forme un élément important de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) en Afrique. L'intégration de l'égalité des sexes et la promotion de la participation égale des hommes et des femmes sont deux des stratégies communes qui peuvent être appliquées « à la fois aux processus de réforme lui-même (p. ex., par l'instauration de la formation à l'égalité des sexes pour le personnel responsable de la planification et de la politique de la RSS) et aux institutions mettent en œuvre la RSS (p. ex., en incluant la formation à l'égalité des sexes pour les nouvelles recrues dans le cadre d'un processus de réforme de la police). »ⁱ The AU's 2013 *Policy Framework on SSR* identifie l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en tant que principes de base pour les activités de RSS sur le continent.

Questions de la discussion :

- Quel rôle joue l'indépendance du pouvoir judiciaire dans la gouvernance ? Quels sont les défis pour établir et maintenir un pouvoir judiciaire indépendant et efficace ?
- Quels sont les défis à l'inclusion de perspectives d'égalité des sexes dans la sécurité ?
- Comment les défis de la sécurité de l'Afrique affectent-ils les femmes et les hommes différemment ?

- Quels sont les défis principaux et les possibilités en ce qui concerne les questions relatives à l'appartenance ethnique, la tribu et la langue qui ont un impact sur le secteur de la sécurité ?

Lectures recommandées :

Rapport sur le développement dans le monde en 2017 : La gouvernance et la loi, Banque mondiale. En anglais et en français :

<http://www.worldbank.org/en/publication/wdr2017>

Zipporah Musau, « Les femmes, la paix et la sécurité, » *Afrique Renouveau*, décembre 2015
<http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/d%C3%A9cembre-2015/les-femmes-la-paix-et-la-s%C3%A9curit%C3%A9>

L'égalité des sexes et la bonne gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF), 2015. En anglais et en français : <http://www.dcaf.ch/gender-equality-and-good-security-sector-governance-gender-equality-state-and-human-security>

Sylviane Guillaumont Jeanneney et al, *Faire le lien entre la sécurité et le développement : Un plaidoyer pour le Sahel ou Allier sécurité et développement. Plaidoyer pour le Sahel*, Ferdi, 2016.

http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/sahel_anglais_vol1-final.pdf

http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/evenements/presentations/allier_sécurité_et_developpement_-_volume_1.pdf

ⁱ Kristin Valasek, « La réforme du secteur de la sécurité et de l'égalité des sexes, » *Ensemble d'instruments de réforme du secteur de la sécurité et de l'égalité des sexes* (éditorial). Megan Bastick and Kristin Valasek. Genève : DCAF, OSCE/ODIHR, UN-INSTRAW, 2008, p. 4. En ligne :

<http://www.dcaf.ch/Publications/Security-Sector-Reform-and-Gender-Tool-1>